

## Médicaments psychotropes

*Source : Médicaments psychotropes : consommation et pratiques de prescription en France métropolitaine. Données et comparaisons régionales, 2000 Revue médicale de l'Assurance Maladie, volume 34, numéro 4, octobre-décembre 2003, p 233-248*

Il s'agit d'une étude transversale sur les bases de données de remboursement du régime général d'assurance maladie à partir du codage de la pharmacie. La population étudiée a été constituée par sondage aléatoire à partir du numéro de sécurité sociale des personnes. Les patients sélectionnés ont eu au moins un psychotrope remboursé au cours de l'année. L'analyse a été réalisée aux niveaux régional et départemental selon les classes thérapeutiques.

Pour l'ensemble des psychotropes, les taux régionaux standardisés variaient de 22,6% à 28,2% (standardisation sur l'âge et le sexe de la population France 1999). La Bourgogne se situe à un niveau moyen avec un taux de 25,4%.

Taux annuels standardisés (%) de consommateurs de psychotropes selon la classe thérapeutique, en 2000.

Personnes ayant eu au moins un remboursement de psychotrope au cours de l'année

	Anxiolytiques	Hypnotiques	Anti-dépresseurs	Ensemble des psychotropes
Côte-d'Or	18,6%	7,9%	9,6%	25,1%
Nièvre	19,1%	8,3%	9,3%	25,3%
Saône-et-Loire	19,4%	7,1%	10,7%	25,8%
Yonne	18,8%	8,2%	10%	25,3%
<b>Bourgogne</b>	<b>19%</b>	<b>7,7%</b>	<b>10%</b>	<b>25,4%</b>
<b>France</b>	<b>17,4%</b>	<b>8,8%</b>	<b>9,7</b>	<b>24,5%</b>

Personnes ayant eu au moins quatre remboursements pour une même classe thérapeutique, au cours de l'année 2000.

	Anxiolytiques	Hypnotiques	Anti-dépresseurs	Ensemble des psychotropes
Bourgogne	8,3%	3,3%	5,3%	12,3%
France	7%	3,7%	4,9%	11,2%